

Thérèse Nadeau-Lacour

MARIE GUYART
DE L'INCARNATION

UNE FEMME MYSTIQUE
AU CŒUR DE L'HISTOIRE



Marie Guyart de l'Incarnation

Tous droits de traduction, d'adaptation
et de reproduction réservés pour tous pays

© **Groupe Artège**

Éditions Artège

10, rue Mercœur – 75 011 Paris

9, espace Méditerranée – 66 000 Perpignan

www.editionsartege.fr

ISBN : 978-2-36040-290-8

ISBN epub : 978-2-36040-533-6

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

communautés religieuses nouvelles ; en parlant de son enfance, Marie Guyart laisse clairement entendre la présence de ce renouveau au tout début du siècle.

Le Concile avait certes un objectif doctrinal (souhait de refaire l'unité de l'Église menacée par les thèses de Luther et Calvin) ; mais il portait aussi le souci de reconstruire le tissu chrétien de l'Europe, la re-christianiser – nous parlerions aujourd'hui de « nouvelle évangélisation ». Qu'il s'agisse de la doctrine ou de la mission qui la porte au monde, dans les deux cas, le moyen choisi s'imposait : il fallait revenir à l'essentiel de la foi chrétienne, le Christ dans la personne du Verbe incarné. Tel sera le centre doctrinal, spirituel et pastoral de la mise en place de la Réforme catholique.

Cette volonté de « repartir du Christ » est partout manifeste et sera l'horizon jamais déserté sur lequel se découpera l'existence tout entière de Marie Guyart de l'Incarnation ; qu'il s'agisse de l'insistance sur l'humanité du Fils en Jésus et par là, par exemple, d'un renouveau de la dévotion à Marie, Mère de Jésus, et au développement d'une dévotion à la Sainte Famille ; qu'il s'agisse de l'importance donnée à la présence sacramentelle du Christ ressuscité et par là, de magnifier les liturgies eucharistiques, et de favoriser, par exemple, adoration et processions du Saint-Sacrement ; ou encore, qu'il s'agisse d'insister pour chaque chrétien sur l'importance de la vie intérieure et de la rencontre personnelle avec Dieu, en développant par exemple l'oraison mentale et la direction spirituelle ; qu'il s'agisse aussi de mettre l'accent sur le rôle de la prédication, de l'annonce et du commentaire de la parole de Dieu (et, pour cela de former des prédicateurs et d'inviter en premier lieu les évêques à prêcher). Tous ces éléments dessinent la substance d'un christocentrisme que porteront à ses sommets l'École française de spiritualité et particulièrement le courant

bérullien.

Mais la foi chrétienne ne va pas sans la charité et ses œuvres. Le renouveau du tissu chrétien dans le royaume de France apparaît clairement dans la mise en œuvre d'une charité active et inventive ; ainsi l'insistance sur l'expérience intérieure de Dieu – on parlera même d'*invasion mystique* – ne confine pas à une spiritualité éthérée, sinon peut-être sous des formes extrêmes qui trouveront beaucoup moins d'écho en France qu'en Espagne. Les mystiques du *grand siècle des âmes* sont des mystiques « apostoliques » : il suffit d'évoquer l'influence de François de Sales et les œuvres mises en place par Vincent de Paul ; que l'on pense au rôle joué par les Augustines de la Miséricorde dans les hôpitaux et par les Ursulines et les Jésuites dans l'organisation de l'éducation, garçons et filles. Mais les fondateurs de ces œuvres de charité et de miséricorde insisteront tous sur le nécessaire enracinement spirituel de l'action et la docilité à l'Esprit, tels que l'enseignaient par exemple le jésuite Louis Lallemant⁷ ou le laïc Jean de Bernières⁸. Le terme d'« épopée mystique » pour parler des œuvres missionnaires dans les débuts de la Nouvelle-France exprime très justement le tissage serré entre contemplation et action qui sera un des traits éminents de Marie de l'Incarnation.

Mais le Concile n'aurait pas atteint ses objectifs sans le renouveau exceptionnel qu'il a suscité ou revivifié dans le domaine de la vie consacrée : des communautés nouvelles naissent (la plus spectaculaire et importante par son influence est sans conteste la Compagnie de Jésus) ; d'autres vivent des réformes majeures (réforme des Cisterciens avec les Pères feuillants ; réforme des carmels avec Thérèse d'Avila et Jean de la Croix ; plus tard, la réforme des Trappistes avec Rancé, etc.). Les constitutions de la plupart des communautés plus anciennes

sont revisitées (Hospitalières augustines de la Miséricorde ou Ursulines). La re-christianisation de l'Europe et l'évangélisation des contrées récemment découvertes seront pour une large part l'œuvre des communautés nouvelles ou renouvelées qui, souvent à la demande de groupes de laïques (les « confréries de dévots », la Compagnie des Cent-Associés, etc.), se déploieront rapidement dans les villes puis dans les missions. Dès les premières années du XVII^e siècle, la quasi-totalité de ces communautés nouvelles avaient trouvé à Tours un lieu d'établissement favorable et recherché.

Dans cette ville de Tours qui l'a vu naître, Marie Guyart est donc plongée dès son enfance et pendant plus de trente années dans la dynamique de renouveau de la foi chrétienne et de ses manifestations, et au cœur de l'effervescence culturelle et des mutations qu'elle provoque.

Mais de la manière dont Marie Guyart en a été nourrie et des effets sur le développement de sa vie personnelle, nous n'en saurions rien ou si peu – quelques traces dans les *Relations des Jésuites* – sans un moine bénédictin, Claude Martin, son fils, qui, peu de temps après la mort de sa mère et contre la demande expresse qu'elle lui avait faite de garder, secrets, tous ses écrits, décida de rendre publics l'histoire de cette femme déjà célèbre, puis une grande partie des lettres et autres écrits qu'elle lui avait fait parvenir pendant les trente-trois ans de fondation et de mission qu'elle vécut en Nouvelle-France.

Les sources

... un ensemble littéraire important

Le travail d'édition de Claude Martin débute dès que le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sommet de sa gloire.

Mais le Val-de-Loire et la ville de Tours plus particulièrement étaient connus depuis le haut Moyen Âge ; à cette époque, Tours partageait avec Rome d'être le deuxième lieu de pèlerinage de l'Occident chrétien. Au tournant du XVII^e, on y vient prier sur le tombeau de saint Martin (IV^e siècle), troisième évêque de Tours qui fonda à Ligugé le premier monastère en Gaule, puis, tout près de la ville, celui de Marmoutier qu'affectionnera la jeune Marie Guyart.

La situation géographique de Tours, au bord d'une Loire assagie par la nouvelle digue construite en 1593, en fait un port de commerce propice aux échanges et à l'ouverture aux nouveautés venues parfois de lointaines contrées. Nous aurons l'occasion d'y retrouver Marie au milieu des marchandises à faire décharger et charger, et voir comment elle s'inscrira pendant plusieurs années dans le bouillonnement de cette ville dynamique et encore florissante, avant son lent endormissement lorsque Henri IV et les Bourbons regagneront Paris puis construiront Versailles.

Quelques années après la naissance de Marie, les Guyart quitteront le cœur de la cité pour s'installer dans la région de Saint-Pierre-des-Corps, non loin de Tours. On ignore pour quelle raison ; la plus vraisemblable invoque la prudence du chef de famille devant l'apparition, à partir de 1602, de plusieurs cas de peste dans leur quartier. Ce changement se situerait au plus tard en 1608 puisque nous savons par Marie qu'à l'âge de 7 ans, elle fréquentait une « école de campagne ». C'est dans ce lieu, Saint-Pierre-des-Corps, qu'elle devait vivre jusqu'en 1639, date de son départ pour la Nouvelle-France.

Au moment de la naissance de leur quatrième enfant, la famille Guyart est encore installée dans le centre historique de la

ville, tout près de l'église Saint-Saturnin où Marie est baptisée le lendemain de sa naissance. On peut lire sur son acte de baptême :

Le XXIX^e jour du (dit) mois et an que dessus (octobre 1599), fut baptisée Marie, fille de Fleurent Guiart et de Jeanne Michilet ; fut le parrain Jehan Chaussé, la marraine Marie Chouesnard.

Un prénom aimé et, déjà, la place de la Vierge Marie dans sa vie

L'historien Jacques Gelis¹¹ insiste sur l'importance du choix des prénoms dans les familles du XVII^e siècle, tout particulièrement peut-être dans cette période qui coïncide avec la mise en place de la Réforme catholique. « Au XVII^e, donner un prénom à un nouveau-né est un rite important. [...] Si les parrains et marraines peuvent donner leur propre prénom à l'enfant – c'est le cas pour Marie –, il arrive qu'on les choisisse précisément en fonction du nom à attribuer. » Le catéchisme du concile de Trente insiste sur cette « pédagogie du prénom » qui fait que l'enfant est invité à prendre son saint patron pour modèle de vertu et de sainteté : « En s'efforçant de l'imiter il le prie et il espère qu'il lui servira de protecteur et d'avocat auprès de Dieu pour le salut de son âme et de son corps. »

Dès lors, on peut comprendre que, de tous les prénoms féminins, Marie ait été le plus répandu ; on peut même s'étonner qu'il n'ait pas été choisi pour la fille aînée de la famille Guyart, qui reçoit le nom de Claude.

La joie et la fierté de porter ce prénom, puis l'amour de sa

sainte patronne, font partie intégrante des effets de la grâce de son baptême.

Chaque prénom a sa « petite musique », dit joliment Jacques Gelis. On peut dire que celui de Marie, si doux aux oreilles de l'enfant, jouera tout au long de sa vie une mélodie spirituelle propre à accompagner son existence quotidienne dans ses joies et ses peines, avec une présence particulière lorsque le ciel s'assombrit et que la jeune femme ou la fondatrice avance dans l'obscurité de la foi : Marie est alors la boussole sûre de l'espérance, comme l'avait remarqué saint Bernard, lui obtenant la paix du cœur et même la joie, dans les temps – parfois, les années –, humainement les plus éprouvants ou spirituellement les plus déroutants.

Ainsi, sa relation à la Vierge Marie grandira au rythme du déploiement de sa grâce baptismale : elle sera pour elle, tour à tour, et parfois en même temps, sainte patronne, éducatrice, mère, protectrice, confidente, médiatrice de sa vocation, modèle de vertu et de sainteté et même, déclarée par elle, unique « Supérieure » (*Rel. 1654*, p. 330) du monastère qu'elle construira et reconstruira dans la lointaine Nouvelle-France. La ferveur spontanée de l'enfant se transformera peu à peu en une intimité profonde qui lui fera expérimenter très concrètement la présence de cette « Mère de bonté ». (*Rel. 1654*, p. 330)

Pour le lecteur attentif qui feuillette les *Relations* de sa vie, il n'est pas un événement majeur de la vie de Marie de l'Incarnation qui ne soit vécu avec Marie, souvent sous son regard et quelquefois même, comme nous le découvrirons, à son initiative. Dans un raccourci audacieux dont elle a le génie, elle écrira de la Vierge Marie : elle est « ma "toute" après Dieu ». (*Rel. 1654*, p. 330)

Aussi, à ses amis et dirigés, comme à sa sœur en 1644, elle conseille d'aimer, d'honorer et de servir « la très-sainte Mère de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

IV

Madame Claude Martin

Jeune épouse

En épousant Claude Martin, maître ouvrier en soie, Marie Guyart ne changeait pas véritablement de milieu social ; mais le métier de son époux n'était pas sans prestige. Ses clients appartenaient nécessairement aux classes les plus aisées, bourgeois ou nobles et peut-être même membres de la maison royale. Ce métier avait connu une expansion exceptionnelle avec la présence du gouvernement de France depuis plus d'un siècle dans cette ville qui devait beaucoup à la présence royale.

Dans toutes les fabriques artisanales de l'époque, les ouvriers-compagnons comme les apprentis partageaient le gîte et le couvert du maître-artisan ; ils étaient considérés comme appartenant à ce qui était pour eux une deuxième famille.

À 17 ans, Marie, sans autre préparation que celle d'une fille cadette dans une famille nombreuse, devenait donc maîtresse de maison et devait en assumer toutes les responsabilités, en veillant au bon gouvernement de l'ensemble de la maisonnée. La présence de la mère de Claude, « madame Martin l'ancienne », aurait pu faciliter un apprentissage qu'on imagine délicat sinon difficile pour la jeune femme. Selon toute apparence, ce ne fut pas le cas. Il est raisonnable de penser que cette présence au foyer ne fut pas totalement étrangère à ce que Marie appelle de « grandes croix à supporter » (*Rel. 1654*, p. 50).

Dans sa biographie, comme dans les lettres qui nous sont

restées, Marie est extrêmement discrète au sujet de ces « croix » (les termes de croix, épreuves et souffrances reviennent cependant régulièrement en quelques pages) ; et il nous est impossible de savoir exactement la teneur de ces épreuves, sinon qu'elles ne concernent pas la responsabilité directe de son époux ni la générosité avec laquelle il lui accorde temps et liberté dont nous verrons qu'elle saura user pour traverser ses épreuves.

Jeune mère

Marie attend bientôt un enfant. Elle racontera plus tard à son fils que, la veille de sa naissance, elle a fait le pèlerinage à l'abbaye de Marmoutier, probablement pour confier cet enfant à Notre-Dame-des-Miracles ou, déjà, pour l'offrir à Dieu. En parlant de son mariage, elle écrit en effet à son fils :

Je crois et j'ai toujours cru que je n'y avais été engagée qu'afin de servir au dessein que Dieu avait de vous mettre au monde [...]. La seule consolation que j'aie eue en cette condition a été de vous avoir donné à Dieu avant que vous fussiez au monde. (*Suppl. Rel. 1654*, p. 372)

En fait, par cette démarche, Marie réalisait une promesse qu'elle avait faite au moment où elle donnait à ses parents son consentement pour le mariage. Dans la biographie qu'il écrit de sa mère, Claude rapporte l'engagement que la jeune fille avait pris au moment où elle comprend qu'elle doit abandonner, non le « oui » donné à Dieu en rêve et redonné très consciemment bien des fois, mais la manière dont elle avait rêvé de le réaliser : en se consacrant entièrement à lui dans la vie religieuse. Dom

Claude Martin raconte qu'au moment où Mme Guyart lui annonce que le mariage est décidé, Marie aurait eu ces paroles :

Ma mère, puisque c'est une résolution prise et que mon père le veut absolument, je me crois obligée d'obéir à sa volonté et à la vôtre ; mais si Dieu me fait la grâce de me donner un fils, je lui promets dès à présent de le consacrer à son service, et si ensuite il me rend la liberté que je vais perdre, je lui promets encore de m'y consacrer moi-même. (*Rel. 1654*, p. 62, note 7)

L'enfant qui vient au monde le 2 avril 1619 est un garçon ; il reçoit le prénom de son père et, comme c'était la coutume dans les familles de la petite bourgeoisie, le bébé est mis en nourrice.

La parole tenue la veille de la naissance de l'enfant montre assez la fidélité de la jeune femme à une foi jamais désertée et qu'elle continue à alimenter substantiellement depuis l'âge de 7 ans. D'ailleurs les pages qui décrivent « le premier état d'oraison » sont consacrées pour l'essentiel aux récits des dévotions, lectures et pratiques religieuses, mode de vie « dévote » qu'elle avait adoptée avec le plein accord et même les encouragements d'un époux qui, dit-elle, « était homme de bien et craignant Dieu » (*Suppl. Rel. 1654*, p. 372-373).

Trente-cinq ans plus tard, au moment d'écrire son autobiographie, Marie de l'Incarnation se souvient que le voisinage avait été étonné et édifié par le comportement de la jeune madame Martin. C'est alors l'occasion pour la narratrice de confier à ces lignes l'état de son âme pendant les premiers temps de son mariage et ce qui lui avait permis de vivre les épreuves déjà évoquées.

Elle donne alors la clé qui permettra à son fils de recevoir ce

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

introduit la jeune femme – pour toujours – dans la dynamique nuptiale de l'épouse du *Cantique des cantiques*.

Pour répondre à son fils qui l'interroge sur ce qui s'est véritablement passé ce jour-là, Marie de l'Incarnation use du terme de *conversion*. Que Marie parle de *conversion* pour décrire le retentissement en elle de ce moment peut étonner. N'est-elle pas déjà une chrétienne accomplie, pratiquante et vertueuse, toute pénétrée de son amour de Jésus « Notre-Seigneur » et de sa volonté de servir l'Église ?

Pour éclairer le propos de Marie, il est nécessaire de distinguer au moins deux sens du mot *conversion*. Comme le dit très bien Claude Martin, Marie ne parle pas ici du premier sens qui définit la conversion comme le passage « d'un état de péché et de dérèglement à un état de grâce » (*Vie*, p. 29). La jeune femme a déjà fait « naturellement » ce passage en suivant la *pente*, premier fruit du « songe de 7 ans ». Si elle parle de conversion, c'est au sens mystique du mot. Dom Claude écrit dans son récit de la vie de sa mère :

Mais par cette conversion, il faut entendre la résolution forte qu'elle prit de ne plus penser au monde, ni à ses soins, ni à ses espérances, afin de se donner tout à Dieu, et de ne plus vivre que de son amour. (*Idem*)

Spontanément, nous aimerions dire à Claude que cela n'éclaire pas beaucoup la question. Cette biographie montrera, presque à chaque page, que Marie va devoir, encore et toute sa vie, s'occuper des affaires souvent matérielles de ce monde (comme jeune veuve, mais aussi comme fondatrice missionnaire), prendre soin de personnes très concrètes et se soucier de l'avenir de la communauté dont elle sera supérieure,

etc. D'une certaine manière, il s'agit là de ses devoirs d'état et la liste est longue.

Mais il faut noter que les lecteurs de dom Claude étaient certainement familiers du sens mystique du terme ; c'est pourquoi les enseignements du jésuite Louis Lallemant¹³ à ce sujet seront sans doute plus éclairants que le récit de Claude, d'autant que Marie de l'Incarnation qui raconte l'événement trente-cinq ans plus tard connaît et pratique, grâce à ses directeurs jésuites, de nombreux éléments de cette doctrine spirituelle.

Louis Lallemant parle de ce qu'il appelle la « conversion seconde » par laquelle, dit-il « l'âme franchit le pas ». « Quel est ce premier pas ? », demande au père Lallemant un de ses disciples, le père Surin ; voici la réponse :

C'est une volonté déterminée de laisser tous les empêchements à la sainteté et de renoncer aux propres satisfactions, pour demeurer en la présence de Dieu et opérer en sa lumière le bien qui sera connu, sans lui rien refuser. (cité par Bremond)

Telle est bien la décision de Marie et telle est sa conversion. La créature nouvelle qu'elle est devenue s'engage dans une voie de perfection, perfection de l'amour, qui est l'autre nom de la sainteté.

Premiers pas de la « créature nouvelle »

Mais, pour l'heure, son chemin de sainteté est comme balisé par les deux « impressions », reçues en cette veille de

l'Incarnation : d'une part la purification des péchés par la Passion de Jésus dont elle était en partie responsable et, d'autre part, la voie d'union d'un Dieu-Amour qui l'avait jadis appelée à cette union et lui avait maintenant montré qu'elle était le seul bonheur désirable. Il s'agit là d'*impression*, c'est-à-dire d'une certaine connaissance passivement reçue, mais non de sa réalisation effective, dans l'âme de Marie. Marie de l'Incarnation écrit à ce sujet :

[...] je voyais dans l'effusion du Sang du Fils de Dieu les remèdes pour m'y faire arriver heureusement, et lors, toute mon âme tendait à en recevoir l'application, continuellement s'approchant, outre l'impression qu'elle portait, de ce souverain remède qui était sa vie et son aliment. (*Rel. 1654*, p. 75)

Ce texte est pour nous difficile à cause de deux termes techniques qu'utilise ici Marie : *impression* et *application*. Dans l'expérience vécue, Marie a reçu par *impression* la purification effectivement réalisée par le sang versé de Jésus (le terme *impression* renvoie à une expérience de passivité, au sens où une cire est imprimée par un objet) ; mais encore faut-il que ce salut lui soit *appliqué*, ce qui requiert plus que la passivité de Marie ; il faut que Marie manifeste cette volonté de purification par exemple par la pratique des sacrements de pénitence et de l'eucharistie qui réalisent pour celle qui s'en approche la vérité du salut. Cela explique sa pratique, exceptionnelle pour l'époque, de ces deux sacrements qu'elle appelle « remèdes ».

Claude pourra dire que, pour sa mère, cette entrée dans la vie mystique commence sous le signe de la croix. L'impression

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Vers la préparation des noces

Elle est dans l'attente de celui qu'elle ose maintenant appeler l'Époux. Pour dire cette attente, Marie de l'Incarnation convoque les versets du *Cantique des cantiques*, en particulier le plus célèbre qu'elle aura plus tard l'occasion de commenter longuement : « [...] tous les soupirs de l'âme aspiraient comme l'Épouse, au *baiser de la bouche* » (*Rel. 1654*, p. 100). Le don de la paix de Dieu touche le fond de son être mais ne dispense pas la jeune femme des tourments de la *tendance* ni du tracassé des affaires matérielles. De plus en plus Marie aspire à pouvoir vivre dans un contexte qui lui permette d'être tout à lui, corps et âme.

Une de ses paroles dit la force de son aspiration et de son tourment ; elle, si réservée dans ses propos, parle de « martyre » (*Rel. 1654*, p. 144 et 147) pour dire, non seulement sa souffrance de vivre dans un monde qui ne se préoccupe pas d'aimer Dieu ; mais aussi pour exprimer son incapacité à « correspondre » au désir d'union que Dieu a mis en elle, incapacité à rendre « amour pour amour » à celui qui la précède toujours de sa grâce ; martyre enfin de ne pas consommer les noces vers lesquelles elle tend de tout son être tout en sachant que ce moment dépend du bon plaisir de l'Époux et que l'Époux seul peut la rendre digne de cette union sublime : « Ah ! mon Amour, quand est-ce que s'achèvera ce mariage ? » (*Rel. 1654*, p. 100) Exclamation magnifique qui dit en même temps, au cœur de l'attente, le « déjà-là » de l'union vécue en espérance dans l'élan amoureux, et la souffrance d'un « pas-encore-là » dont elle porte l'assurance tremblée.

Depuis son veuvage, le désir de réaliser sa vocation

religieuse, jadis entrevue et jamais oubliée, ressurgit régulièrement. La vie du cloître se présente à ses yeux comme celle qui permet seule de se donner tout entière à son Seigneur et de le rejoindre dans sa vie terrestre, lui qui vécut pauvre, chaste et obéissant. Du moins obtient-elle de son directeur, quelques années après avoir fait le vœu de chasteté, de s'engager à vivre dans le monde selon les conseils évangéliques de pauvreté et d'obéissance. Vivre ces trois vœux est pour elle un mode privilégié de réaliser concrètement l'union avec son Seigneur, qu'elle convoite si passionnément. Elle voit dans ces vertus des « richesses immenses » propres à faire « la couche royale de l'Époux, aux embrassements duquel elle aspirait par une tendance et attrait continuels » (*Idem*, p. 106).

Dans sa situation, elle a voulu que le vœu d'obéissance la lie à sa sœur et son beau-frère, sans qu'eux-mêmes connaissent sa disposition : elle rend compte de cet engagement difficile à dom Raymond seul. Quant à la pauvreté, la situation matérielle qu'elle a volontiers assumée à la mort de son mari, ne rend pas difficile son application, d'autant que, depuis longtemps, la seule pauvreté digne d'être recherchée est, pour elle, celle du cœur ; c'est aussi dans cet esprit qu'elle a décidé d'éduquer son fils dès sa naissance.

À vue humaine, Claude est le seul obstacle à la réalisation de sa vocation. Mais, par ailleurs, elle sait bien et elle en a bien souvent parlé avec dom Raymond, que ce fils est le plus beau des dons, sinon le plus cher, que Dieu lui a confié. Serait-elle écartelée entre deux amours, maternel et divin ? Impossible ! Dès avant la naissance de Claude, Dieu était déjà au cœur même de sa relation à son fils. Dom Raymond conseille d'attendre que Dieu décide de lever cette tension. Aussi peut-elle écrire au

début du « cinquième état d'oraison » :

Ainsi, je portais ce joug nécessaire par acquiescement aux ordres de Dieu, qui cependant tenait mon cœur en un cloître et mon corps dans le monde. (*Rel. 1654*, p. 104)

Mais elle sait, parole d'évangile déversée dans son cœur, que le joug du Seigneur est « doux et son fardeau léger » (Mt 11, 30).

Dans cette attente amoureuse, véritable « corps-à-cœur » fait de tensions et d'élans, de purifications passives et de dépouillements volontaires, d'anéantissemments et d'élévations, Marie trouve des balises et des consolations assurées dans les trois vœux prononcés ; elle jouit surtout du déjà-là de son union au « suradordable Verbe incarné » dans la communion qu'elle a obtenue de recevoir quotidiennement. Son amour de l'eucharistie lui fait alors écrire ces lignes magnifiques, telles des confidences où elle livre son âme¹⁴ :

Le plus grand soulagement qu'elle trouve est dans la communion journalière, où elle est assurée qu'elle possède sa vie. Non seulement la foi vive lui dit, mais il lui fait expérimenter que c'est lui, par une liaison et union d'amour dont il la fait jouir d'une manière inexplicable. Quand tout le monde ensemble lui aurait dit que celui qui est dans l'Hostie n'est pas le suradordable Verbe incarné, elle mourrait pour assurer que c'est lui.

Après toutes mes fatigues que je prenais pour le service du prochain, mon corps brisé de pénitences reprenait ses

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

personnes divines, puis celle des personnes divines avec les anges, dans des termes étonnement théologiques, etc. ; d'autre part, alors que, chez *la Madre*, expérience trinitaire et mariage spirituel coïncident pratiquement, la première expérience trinitaire vécue par Marie appartient encore à la phase par laquelle Dieu prépare la jeune femme à l'union mystique. Le théologien en déduit qu'il faut éviter de trop vite figer les étapes d'un itinéraire spirituel qui deviendrait « normatif » et si « formel » qu'il ne respecterait ni la liberté absolue qui caractérise l'initiative divine, ni la singularité de chaque personne.

Marie est moins précise quant à la durée de l'expérience elle-même – « cette occupation dura l'espace de plusieurs messes » –, et à sa persistance dans les mois qui suivirent – « je fus un grand espace de temps que je ne pouvais sortir de l'application aux trois divines personnes » (*Rel. 1654*, p. 122-123). Il lui suffit, pour que nous comprenions l'impact de ce qu'elle appelle « cette principale visite », qu'elle considère que Dieu la fait alors changer d'état. De plus, rien de ce qu'elle connaît par ce mode d'expérience ne disparaît de sa pensée.

Néanmoins, et ce sera une constante chez la mystique, Marie ne peut passer sous silence la crainte d'être trompée qui la perturba un certain temps. Deux événements lui permirent d'effacer cette crainte : sa lecture de plusieurs textes de la tradition de l'Église qui confirmaient ce qui lui avait été donné de connaître, et le réconfort d'une voix intérieure qui lui fit entendre : « Demeure là : c'est ton lit. » (*Idem*, p. 123)

Connaissance des attributs divins

Plus la connaissance du mystère du Verbe incarné s'accroît par les grâces reçues, plus « la tendance à l'union » se fait

pressante, ainsi qu'un aiguillon acéré. Marie décrit les heurs et souffrances, accentués encore par les moments d'union dont son Seigneur lui fait la grâce. Alors que l'intelligence est comblée par la connaissance infuse, le désir d'aimer n'est jamais rassasié et croît avec le bonheur des moments d'intimité. Elle passe successivement par des temps d'angoisse et de crainte, des temps de privautés sublimes et indicibles.

Marie grandit encore dans la connaissance du mystère de Dieu par la révélation un à un des « divines perfections » et « attributs divins » qui nourrissent son âme et son adoration.

Les premières lettres qui nous ont été gardées datent de cette période. Elle écrit à dom Raymond de Saint-Bernard, vraisemblablement en 1626 :

Mon âme, se voyant comme absorbée dans la grandeur immense et infinie de la Majesté de Dieu, s'écriait : « Ô largeur, ô longueur, ô profondeur, ô hauteur infinie, immense, incompréhensible, ineffable, adorable ! Vous êtes, ô mon grand Dieu, et tout ce qui est n'est pas, qu'en tant qu'il subsiste en vous et par vous. Ô éternité, beauté, bonté, pureté, netteté, amour, mon centre, mon principe, ma fin, ma béatitude, mon tout ! »

[...] mon esprit était rempli de tant de nouvelles lumières qu'il était offusqué et ébloui, s'il faut ainsi parler, de la grandeur de la Majesté de Dieu. [...] En quelque lieu que je me trouvasse, à quelque occupation que je fusse appliquée, je ne me pouvais voir qu'absorbée et abîmée dans cet Être incompréhensible, ni regarder les créatures que de la même manière. (*Corr.*, lettre I, p. 1)

VIII

État foncier d'épouse

Quelque imprévisible que soit l'initiative de Dieu dans sa vie intérieure ou extérieure, Marie dit avoir toujours pressenti le moment où Dieu la disposait à un prochain changement d'état. C'est ainsi qu'elle commence la narration du « septième état d'oraison » en racontant comment elle sentait que « la chose était proche ». Cette imprécision quant à « la chose », indéfini peu fréquent chez Marie, en dit long sur l'importance de l'événement auquel Notre-Seigneur l'a particulièrement disposée depuis deux ans. D'une part, il disposait son entendement en lui donnant de contempler le mystère de l'Incarnation, de connaître par expérience celui du Dieu trine et de nourrir son oraison et son adoration par l'impression des différents attributs divins ; d'autre part, il a préparé son âme en purifiant ses facultés et en lui donnant les occasions souvent éprouvantes de croître en humilité.

Toute l'existence de Marie a été *tendue* vers ce jour. En tout cela, c'est bien du Verbe incarné et du désir de Marie de lui être unie dont il est question, et, semble-t-il, uniquement de cela : les longs préparatifs pour des noces entre une créature et son Dieu ! Il a fallu que la créature, consciente de son néant, soit rendue digne de cette union, dignité qu'elle-même avait été incapable de produire. Pour tenter de se faire mieux comprendre par son fils qui lui réclame davantage d'explications, Marie de l'Incarnation écrit en 1656 ce résumé admirable de son itinéraire depuis que l'amour du « suradorable Verbe incarné » (*Rel. 1654*, p. 108) l'a

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

IX

1631 : de Marie Martin à Marie de l'Incarnation

Marie a maintenant 30 ans. Elle dirige le commerce de son beau-frère à la satisfaction de tous. Son fils Claude a trouvé dans la petite Marie, fille unique des Buisson, comme une sœur avec laquelle il grandit, entouré de l'attention vigilante de sa mère et de la bienveillance de la famille. Vue de l'extérieur, la famille « agrandie » évolue dans le bon sens. Les décisions prises devraient assurer à chacun une existence agréable, pour de nombreuses années, au moins jusqu'à ce que les enfants soient établis.

Voilà pour l'extérieur, pour l'agencement des réalités de ce monde et de ses exigences.

Nul ne voit ni ne connaît ce qui embrase le cœur et féconde les actions de celle qui est devenue, sans le vouloir ni le désirer, comme l'âme de cette maison. Marie est en proie à d'autres désirs, d'autres exigences qui la pressent maintenant de prendre « la » décision qu'elle diffère et espère depuis tant d'années.

[...] depuis la première année de ma conversion, écrira-t-elle trois ans plus tard, il [le désir d'entrer en religion] n'est point sorti de mon esprit. (*Rel. 1633*, p. 261)

Or, les circonstances ont changé. Claude vient d'avoir 11 ans. En ce début de xvii^e siècle, les garçons de sa condition qui

ont atteint l'âge de 12 ans, quittent généralement leur famille, soit pour entrer en apprentissage chez un maître qui l'accueille alors dans sa « famille », soit pour devenir élève par exemple dans un des collèges fondés récemment par les pères de la Compagnie de Jésus, et y devenir nécessairement pensionnaire toute la durée de ses études. Dans tous les cas, le garçon est appelé à s'éloigner de sa famille. Et ce temps approche pour Claude !

Une lettre de Marie datée de 1669, rappelle à son fils comment il avait rejoint le collège de Rennes peu de temps après l'entrée de sa mère au couvent ; il y est encore en 1633, avant de poursuivre ses études chez les Jésuites à Orléans. Les différentes sources – aussi bien dans les deux *Relations* (1633 et 1654), dans la *Correspondance*, que dans la biographie publiée par dom Claude en 1677 – permettent d'affirmer que le jeune garçon est présent à Tours au moment où Marie se résout à rejoindre le cloître.

Depuis quelques mois, le cœur et la raison de Marie sont aux prises avec deux nécessités d'ordres différents : d'une part, ce qu'elle appelle « la raison naturelle » lui présente la situation très concrète d'un fils matériellement démun, aux perspectives d'avenir incertaines, et les conséquences d'une séparation dont l'idée seule est humainement insupportable à cette mère qui confiera plus tard « aimer son fils d'un amour bien grand » ; d'autre part, une voix se fait entendre « au fond du cœur », de plus en plus fort, de plus en plus souvent, de plus en plus pressante – « Hâte-toi, il est temps ; il ne fait plus bon pour toi dans le monde » (*Rel. 1654*, p. 160-161) –, et cette *parole* rend spirituellement insupportable à Marie de ne pas prendre la seule décision qui pourrait enfin l'accorder à l'amour qui la consume. Car si l'appel du cloître était là depuis longtemps, les grâces d'union mystique l'ont littéralement embrasée.

Pourtant, en deçà des agitations qui perturbent sa sensibilité et parfois même sa réflexion, dans l'intime de son âme, Marie est en paix. Depuis longtemps son seul critère de discernement est la connaissance claire et distincte de la volonté de Dieu. Tant que la volonté de Dieu n'est pas clairement connue et discernée, elle parvient à tenir son cœur dans une « attitude d'indifférence » et avance dans la voie qui lui était indiquée jusque-là comme certaine : rester avec son fils dans le monde et y vivre au mieux selon l'esprit des conseils évangéliques.

La décision dramatique

Néanmoins, et selon une conduite qui lui est coutumière, elle s'est ouverte des insistances intérieures de l'Esprit à dom Raymond qui l'accompagne et la dirige depuis dix ans. Le père feuillant sait très bien que la vie religieuse est sa vocation et que ce n'est qu'une question de temps avant qu'elle ne rejoigne le cloître. Comme toujours depuis dix ans, il est très attentif aux motions de l'Esprit dans l'âme de Marie. Il va donc agir en ce sens. D'une part, il confirme l'authenticité de l'appel et aide Marie à préparer sa réponse concrète, par exemple en orientant son choix vers une communauté qui corresponde au mieux à sa personnalité spirituelle ; d'autre part, étant lui-même directeur spirituel des Buisson, il s'emploie à préparer la sœur et le beau-frère de Marie, non seulement à ne pas faire obstacle à la future décision de leur sœur mais aussi à apporter leur soutien familial et matériel au jeune Claude.

Car il a bien fallu que Marie commence à parler à son entourage de son départ prochain. Les réactions n'ont pas tardé : désapprobation unanime, avalanche d'arguments tant raisonnables qu'affectifs, jugements culpabilisants, autant

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

trouvâmes un homme solitaire, qui nous fit entrer dans une place grande et spacieuse, qui n'avait point de couverture que le Ciel [...] Cet homme nous fit signe de la main, de quel côté nous devions tourner [...]. Nous aperçûmes à un coin de ce lieu un petit hospice ou maison fait de marbre blanc, travaillé à l'antique d'une architecture admirable. Il y avait sur le toit une embrasure faite en forme de siège sur lequel la sainte Vierge était assise tenant le petit Jésus entre ses bras. Je fus la plus agile à m'élancer à elle et à étendre les bras, qui s'étendaient jusqu'aux deux extrémités de la loge où elle était assise [...] La situation de cette maison regardait l'Orient. Elle était bâtie dans un lieu fort éminent au bas duquel il y avait de grands espaces, et dans ces espaces une Église enveloppée de brouillards si épais que l'on n'en pouvait voir que le haut de la couverture qui était dans un air un peu plus épuré. Du lieu où nous étions il y avait un chemin pour descendre dans ces grands et vastes espaces, lequel était fort hasardeux pour avoir d'un côté des rochers affreux, et de l'autre des précipices effroyables sans appui : [...] : avec cela il était si droit et si étroit, qu'il faisait peur seulement à le voir.

La sainte Vierge jetait les yeux sur ce lieu si affligé, et moi cependant je brûlais de désir de voir la face de cette Mère de la belle dilection, car je ne lui voyais que le dos. Comme j'étais en ces pensées, elle tourna la tête vers moi, et me montrant son visage avec un sourire ravissant, elle me donna un baiser. Elle se retourna aussi vers son petit Jésus lui parlant en secret comme si elle eût eu des desseins sur moi. Elle fit le même par trois fois. [...] Le plaisir que je ressentais d'une chose si

agréable ne se peut expliquer.

Je m'éveillai là-dessus jouissant encore de la douceur que j'avais expérimentée, laquelle me dura encore plusieurs jours. Mais je demeurais en suite fort pensive ce que voulait signifier une chose si extraordinaire, et dont l'exécution devait être assurément fort secrète. (*Corr.*, lettre XVII, p. 42-43)

Impossible de résister à établir des rapprochements entre les récits des deux songes, d'autant que chacun inaugure un versant de la double vocation de Marie Guyart : appel à la vie mystique et vocation apostolique. Dans les deux cas, on remarquera que le « cœur » des récits est une relation verticale entre Marie et un être *céleste* : « le plus beau des enfants des hommes, Notre-Seigneur » dans l'événement à l'âge de 7 ans, et la Vierge Marie et son Enfant Jésus dans le songe de l'ursuline. Dans les deux cas, l'enjeu de l'événement est le dessein de Dieu sur Marie. Dans les deux cas, la relation est gratifiante pour Marie puisque son désir de communiquer avec Notre-Seigneur, dans le premier songe, avec la Vierge Marie dans le deuxième, est exaucé. Ce désir est manifesté dans les deux cas par les bras qu'elle tend de la même manière vers Jésus et vers Marie. Notre-Seigneur lui parle et lui révèle son amour ; la Vierge Marie se tourne vers elle, la regarde, lui sourit et l'embrasse par trois fois tout en s'entretenant d'elle avec son Enfant Jésus. Enfin l'un et l'autre songe demeurent mystérieux au point que, dans les deux cas, la narratrice parle de « secret » : « Mais il y avait un secret que je ne connaissais pas », écrit-elle à propos du premier songe ; et l'énigme du deuxième songe la conduit à reconnaître dans la *Relation de 1654* : « le tout étant un grand secret pour moi » (p. 194).

Néanmoins, dans le second songe, un autre « personnage » joue un rôle capital : le « pays » dans lequel Marie et sa compagne sont introduites est bien plus qu'un décor, comme pouvait l'être l'école de campagne dans le premier songe. En effet, le regard que la Vierge Marie porte sur ce pays et le soin avec lequel la narratrice insiste sur le caractère hostile et périlleux de cette région, en révèlent l'importance. Il deviendra le lieu où Dieu semble vouloir que Marie fasse désormais sa volonté ; en ce sens, ce pays s'identifiera à la volonté même de Dieu dont on sait qu'elle est la seule réalité qui compte pour la mystique.

Le regard de la Vierge Marie sur ce pays est tout aussi déterminant pour l'embrassement du désir apostolique dans le cœur de l'ursuline que les baisers de la Mère de Dieu, qui lui garantissent en même temps son amour et sa protection maternelle. L'interprétation du songe devrait donc consister pour une large part à identifier ce « pauvre, grand et vaste pays, plein de montagnes, de vallées et de brouillards épais », qu'elle qualifie dans *la Relation de 1654* de « pays, autant pitoyable qu'effroyable » (p. 190). Mais Marie ne se livre pas à cette curiosité qu'elle estime « préjudiciable » en matière de grâces extraordinaires. Depuis longtemps, lorsqu'il s'agit du « secret du Roi », la mystique stigmatise toute forme de curiosité, en particulier intellectuelle, préférant attendre le bon plaisir de Dieu qui décide du jour et du lieu de cette révélation :

Il me semble que je l'ai déjà dit, que dans la voie par laquelle il a plu à Dieu me mener, je n'ai jamais eu de curiosité de savoir davantage, et j'ai reconnu que c'est une notable imperfection que d'appéter de savoir par sa propre industrie. (*Rel. 1654*, p. 169)

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

agir plus puissamment le feu qui me consummait pour le salut des âmes » (*Rel. 1654*, p. 205). On sait que, sur les conseils du père de La Haye, Marie écrit au supérieur des missions du Canada, le père Paul Le Jeune, et qu'elle correspond avec les pères Chastellain et Garnier, tous deux missionnaires « dans le paradis terrestre des Hurons », vraisemblablement à partir de 1637. Or ce sont eux qui, à la même époque, demanderont des renforts de France pour l'éducation des petites Amérindiennes.

Et que dire du choc que produisit sur Madeleine de Chavigny – madame de la Peltrie – la lecture de la *Relation* dans laquelle le père Le Jeune demandait « s'il ne se trouverait point quelque sainte âme qui voulût aller ramasser le Sang du Fils de Dieu pour le salut des pauvres barbares de ces contrées de Canada » (*Rel. 1654*, p. 206). Ébranlée par cette demande, cette jeune veuve, Mme de la Peltrie, projette de consacrer sa vie et sa fortune pour la mission du Canada. Elle ignore à ce moment-là l'existence de l'ursuline qui, à Tours, est habitée par un semblable élan missionnaire. À partir de l'automne 1638, date de leur première correspondance et jusqu'à leur mort, à quelques mois de distance, leurs deux noms deviendront inséparables dans les récits de l'histoire de la Nouvelle-France.

On pourrait encore parler de M. de Bernières, le saint laïc de l'ermitage de Caen, qui rendra possible la collaboration entre ces deux femmes et participera très activement aux préparatifs du départ ; et bien d'autres ouvriers de la réalisation mystérieuse du dessein de Dieu sur l'ursuline de Tours, au premier rang desquels dom Raymond lui-même !

Lorsque, en 1654, Marie de l'Incarnation relira ces événements, elle reconnâtra, en tout cela, l'œuvre de l'Esprit qui est le véritable maître de la mission et qui « dispose le tout suavement », comme il le fit pour Paul de Tarse au commencement de l'Église et pour tant d'autres apôtres de

l'Évangile depuis.

Pas moins de quatre années de tractations, discussions, négociations seront cependant nécessaires, et tant d'événements imprévus, de coups de théâtre heureux ou malheureux, avant que les conditions ne soient providentiellement réunies pour que l'appel, entendu un jour en extase, ne puisse effectivement se réaliser. Jusqu'à la fin de 1637, date à laquelle l'ursuline apprend des pères Chastellain et Garnier qu'ils la réclament pour la « mission », Marie ne prend pas directement part à tous ces événements et préparatifs.

D'ailleurs, la correspondance de cette période – du moins les quelque vingt-cinq lettres que dom Claude a publiées – permettent de saisir, comme à vif, comment l'ursuline l'a traversée, dans une paix intérieure profonde, habitée par sa confiance dans le Dieu qui l'a lui-même appelée à cette invraisemblable mission :

Je crois fermement que mon divin Jésus me donnera tout le secours nécessaire à cette haute entreprise, car il est amour et trop bon pour ne pas aider ceux qui espèrent en lui : c'est en cela que consiste ma paix et dans la résolution que j'ai de lui être fidèle. (*Corr.*, lettre XXIX, à dom Raymond de Saint-Bernard, 1637, p. 66)

15. On peut trouver l'autre récit dans la *Relation de 1654*, au « neuvième état d'oraison », p. 189-194. Il est identique quant au fond. La narratrice n'insiste pas nécessairement sur les mêmes détails, ce qui rend ces récits complémentaires, car, à aucun moment, ils ne se contredisent.

16. *Rel. 1654*, p. 317.

17. On trouvera en annexe le texte de cette prière qu'elle confiera à son fils dans une lettre de 1661.

18. Sur l'origine, chez Marie de l'Incarnation, de sa vocation apostolique, voir Thérèse Nadeau-Lacour, *Au nom d'une passion*, Perpignan, Artège, 2013, p. 165-172.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pour amour ». Elle peut effectivement dire qu'elle entre « en paradis ».

Une fois encore, Marie rappelle implicitement la clé de lecture qu'elle donne à son fils dès les premières pages de l'autobiographie : « mais l'on ne voyait ce que j'expérimentais dans l'intérieur [...]. » (*Rel. 1654*, p. 49)

C'est cet invisible, l'union secrète avec le Dieu trine explicitement convoqué dans ces lignes, qui rend compte et permet seul de comprendre le visible, quelque spectaculaire qu'il soit au regard mondain. Il n'est pas d'autre bonheur, pas d'autre paradis sur terre que l'expérience de cette union qui porte la promesse effective de sa fécondité prochaine et qui porte déjà la joie comme fruit de l'Esprit qui l'a rendue possible. Des années plus tard, à sa nièce Marie, devenue ursuline à Tours, elle pourra écrire, telle une confidence spirituelle :

Que reste-t-il donc, ma plus que très-chère Fille, sinon de correspondre à des grâces si éminentes, et à des dons si inestimables ? [...] Ah, mon Dieu, si nous avions une fois obéi comme il faut aux mouvements et aux attraits de la grâce, que nous serions heureux ! (*Corr.*, lettre CCXLV, 1668, p. 831)

En ce 4 mai 1639, Marie est « heureuse ».

Pourtant, elle sait pour quel itinéraire elle s'embarque. Discrètement, presque en passant, elle en livre un indice au chapitre 49 de l'*Index* de 1653 :

49. Disposition et visite de Dieu qui fait voir à l'âme ce qu'elle aura à souffrir en Canada, et comme il lui

manifeste sa sainte volonté. (*Rel. 1654*, p. 41)

Quelle est donc cette visite de Dieu, passée comme inaperçue, entre la première rencontre avec Mme de la Peltrie et les ultimes préparatifs du départ définitif de Tours, autant de moments déterminants pour la réalisation effective du dessein de Dieu, moments qui avaient de quoi accaparer toute l'attention de la future fondatrice, par leur charge affective, leur importance matérielle et leur portée spirituelle.

Pourtant, et contre toute apparence, son esprit fut pendant ces trois jours, entièrement occupé – « jour et nuit », dit-elle – par une tout autre occupation, envoyée par « Notre-Seigneur » :

J'eus une vue de ce qui me devait arriver en Canada. Je vis des croix sans fin, un abandon intérieur de la part de Dieu et des créatures en un point très crucifiant, que j'allais entrer en une vie cachée et inconnue. [...] Je ne puis dire l'effroi qu'eut mon esprit et toute ma nature en cette vue. Toutefois, [...] au même moment je m'abandonnai pour acquiescer et suivre ses ordres en cette chose qu'humainement je ne pouvais entreprendre sans son secours. (*Rel. 1654*, p. 236)

Cette « vue » fut précédée quelque temps auparavant par une vision imaginaire ; vision d'une ville dont le plus beau des bâtiments était composé de corps crucifiés.

Comme à son habitude, nul ne vit ce qui se passait en elle et, comme toujours, cette grande occupation « divine » ne l'empêchait pas de pourvoir aux diverses affaires qui semblaient accaparer chacun de ses instants, tels, par exemple, tous les

adieux à faire « au-dedans de la grille ».

Néanmoins, Marie indique discrètement qu'elle tira de ces visions un grand amour de la croix et, déjà, l'expérience intime d'une solitude profonde qui ne devait pas la quitter de sitôt.

Et tout cela était comme porté, assumé, intégré dans sa joie de correspondre aux grâces de son Dieu en posant le pied sur le Saint-Joseph.

Le Saint-Joseph

Par prudence, la Compagnie des Cent-Associés qui était responsable de la traversée, avait prévu de faire voyager les ursulines, les hospitalières ainsi que le père Vimont, nouveau supérieur des missions en Nouvelle-France, sur le vaisseau amiral.

Le capitaine Bontemps avait généreusement donné sa cabine à cette « troupe canadoise ». La pièce était vaste et très bien éclairée. Elle fut quasiment transformée en cloître : les religieuses y disaient l'office en chœur et, pour la plus grande joie de Marie, la messe y était célébrée chaque jour par le père Vimont qui les rejoignait à cette occasion et leur permettait de communier. C'était leur domicile dans lequel elles dormaient et se restauraient.

Après treize jours de tempête, vraisemblablement en rade de Dieppe, après avoir échappé de peu aux navires ennemis à la sortie de la Manche, la flotte fut détournée vers le nord et faillit succomber à la rencontre d'un iceberg. Marie attribua ce salut miraculeux au vœu que le père Vimont fit à la Vierge Marie au nom de tous, au moment où se propageait la nouvelle d'un naufrage imminent.

La traversée prévue pour un mois et demi, en dura trois :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

souvent, par son « instinct intérieur » – et l'obéissance à ses supérieurs qui, sans le savoir, confirmaient ce qu'elle connaissait de la volonté de Dieu. Elle ne dérogera jamais à cette règle : quelle que soit sa certitude intérieure de connaître la volonté de Dieu, son obéissance va à ceux qui lui « tiennent lieu de Dieu », généralement ses supérieurs ecclésiastiques. Le premier fruit en est la paix intérieure.

Marie reconstruit donc le monastère. Elle recevra, à cet effet, de nouvelles grâces dont celle, exceptionnelle et tout intime, de la présence quasi sensible, à ses côtés de la Vierge Marie, « véritable Supérieure » de ce monastère.

Être sainte ou mourir

En tout cela, mère Marie ne cesse de fonder sur le roc qui ne passe pas : les piliers de la présence de Dieu en cette Église toujours naissante.

Comme elle le dit elle-même, les épreuves ne font qu'aiguiser sa vocation missionnaire et parfaire son union à Dieu sous le « régime de la Croix » du Fils. Cette participation à l'acte rédempteur du Fils de Dieu a ainsi pour effet d'accroître en elle l'amour du salut des âmes et de la conformer toujours davantage à sa « cause exemplaire ».

En d'autres termes, à même la réalisation de sa mission particulière en terre d'Amérique, Marie redécouvre la nécessité de la sainteté. La mission elle-même semble exiger, pour être concrètement réalisée, que l'envoyée consente à devenir sainte. Elle écrit à une de ses correspondantes :

Nous voyons néanmoins ici une espèce de nécessité de devenir sainte ; ou il faut mourir, ou y prêter

consentement. (*Corr.*, lettre LII, p. 122)

Elle peut alors devenir « apôtre » avec tout son être et pour tout l'être de l'autre.

L'ouvrière de l'Évangile

Son départ pour la Nouvelle-France et la manière dont Dieu a rendu possible la réalisation de sa volonté dès lors qu'elle lui avait donné son consentement, font prendre conscience à Marie de l'ordonnancement admirable de son existence. Tout ce qu'elle a fait par consentement à la grâce reçue ou aux motions de l'Esprit a contribué, depuis son enfance, à faire d'elle cette missionnaire fondatrice.

C'est ainsi qu'elle comprend maintenant en quoi son apprentissage des affaires dans l'entreprise de son beau-frère a été pour elle comme « un noviciat » ; pourquoi, dès son entrée chez les Ursulines de Tours, elle avait l'étrange sentiment de n'être là que pour être préparée à autre chose de plus grand qu'elle ignorait, bien entendu. Elle comprend mieux pourquoi, très vite après le songe de 1633, elle a été envahie par ce qu'elle appelle, faute de mieux, « une émanation de l'esprit apostolique », qui lui a fait désirer plus que tout d'œuvrer pour le salut des âmes et être ainsi aux « affaires de son Époux » :

Cela est juste que mon divin Époux soit le Maître ; je suis assez savante pour l'enseigner à toutes les nations ; donnez-moi une voix assez puissante pour être entendue des extrémités de la terre, pour dire que mon divin Époux est digne de régner et d'être aimé de tous les cœurs. (*Rel.* 1654, p. 200)

Elle se souvient comment, après la traduction du songe, elle s'est découverte mère d'une maternité nouvelle qui lui faisait « porter en son sein » toutes ces âmes qu'elle voulait enfanter à l'amour de son Jésus.

« Les petites sauvagesses »

Bien avant de les rencontrer sur les rives du Saint-Laurent, Marie portait sur son cœur les « petites sauvagesses » du Canada. Elles étaient déjà ses filles selon l'ordre de la grâce, sa grâce d'union au Verbe éternel.

Grâce nuptiale et grâce apostolique ne sont chez cette mystique-apôtre que deux manières de dire le seul commandement de l'amour-charité ; mieux, de vivre l'amour qu'est Dieu. C'est en aidant les petites Amérindiennes à déployer en elles leur réalité d'enfant de Dieu, que la missionnaire fait de leur cœur une véritable maison à Jésus et à Marie ; et c'est d'abord ainsi que Marie de l'Incarnation devient mère de l'Église en ce pays.

À aucun moment, on ne perçoit chez la fondatrice une interprétation de l'extension du royaume de Dieu en tant qu'institution. Elle n'a pas « l'esprit d'établissement » ; mais on peut dire qu'elle déploie une « spiritualité de la demeure », au sens que le quatrième évangile donne à ce terme.

Faire découvrir aux petites sauvagesses de quel amour elles sont aimées passe par l'amour concret de ce qu'elles sont dans tout leur être. Il s'agit de prendre soin de leur cœur comme de leur corps, de leur âme comme de leur esprit... car Dieu les a aimées jusqu'à verser son sang pour chacune d'elles. Faire preuve à leur égard de miséricorde leur apprend la miséricorde de Dieu.

Voici comment elle parle de la réalité bien concrète des

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Si j'avais une chose à souhaiter en ce monde, ce serait d'être auprès de vous afin de verser mon cœur dans le vôtre, mais notre bon Dieu a fait nos départements où il nous faut tenir. (*Corr.*, lettre CXCV, 1661, p. 659)

et, dix ans plus tard, elle écrit encore :

Si j'étais auprès de vous mon cœur se répandrait dans le vôtre, et je vous prendrais pour mon Directeur. (*Corr.*, lettre CCLXXIV, 1671, p. 931)

Sans ces échanges, sans les questions insistantes et précises de Claude et les longues réponses de Marie, sans le discernement du bénédictin chevronné qui a su voir dans ce courrier un trésor de littérature mystique, nous ne saurions presque rien de l'état de l'âme de la mystique, ni de sa capacité singulière à enseigner les voies expérimentées de l'union à Dieu, dans les dix-huit dernières années de sa vie, de l'envoi de son autobiographie en 1654, à son décès en avril 1672.

« *Mais on ne voyait pas* » : *Marie et ses affaires intérieures* » !

À Paris, lorsque se discutait la possibilité d'envoyer en Nouvelle-Française une communauté enseignante, si les autorités jésuites avaient avancé le nom de l'ursuline, c'est qu'ils avaient certes discerné dans la femme les qualités nécessaires pour une tâche inédite, et périlleuse. Mais aussi, peut-être surtout, plusieurs d'entre eux qui l'avaient eue en direction, pouvaient asseoir la certitude de leur choix sur

l'exceptionnelle maturité spirituelle de l'ursuline. L'enracinement mystique était profond et de longue date, comme l'était déjà la cohérence dynamique de son existence. Pourtant, lequel de ces jésuites, quelque chevronné qu'il soit en conduite des âmes, aurait pu seulement envisager que cette mystique ait encore à vivre des purifications extrêmes, celles, ultimes, qui traquent dans le cœur le moindre soupçon d'amour-propre, qui lève le plus petit obstacle au travail de l'Esprit ?

Épreuves spirituelles, 1639-1647

Pour l'épouse du *Cantique*, toute donnée aux affaires de son divin Époux, il est impossible de ne pas participer à la manière dont cet Époux a vécu la « grande affaire » de son incarnation : le salut des âmes. Marie sait par expérience, affirme selon la foi de l'Église et enseigne par amour de ceux pour qui il a donné sa vie, que le salut des âmes s'accomplit sur la route vertigineuse et passionnée qui conduit à la croix, qui est la croix elle-même, celle que les visions précédant son départ de France lui avait clairement indiquée comme horizon de sa vie dans le nouveau monde.

Elle sait et elle vit déjà cette participation amoureuse à l'acte rédempteur. Mais elle sait aussi qu'elle la vivra d'autant plus que son union au Verbe incarné sera parfaite : et cela ne peut se faire sans pureté et pauvreté substantielles, une pureté et une pauvreté qu'il faut recevoir comme un don et comme un dépouillement.

Dans une de ces lettres de confiance à mère Françoise de Saint-Bernard, dont Marie a le secret, elle résume ainsi les trois premières années de sa vie intérieure en Canada :

Si vous saviez, ma très-honorée Mère, l'état où j'ay été près de trois ans de suite depuis que je vous ay quittée, votre esprit en frémirait. Imaginez-vous les pauvres les plus misérables, les plus ignorants, les plus abandonnez, les plus méprisez de tout le monde, et qui ont d'eux-mêmes ce même sentiment ; j'étais comme cela [...]. (*Corr.*, lettre LXXXVII, 1644, p. 242)

Toutefois, Dieu assiste la fondatrice en sa mission, comme il n'a cessé de le faire dans les difficultés quotidiennes, aussi bien lorsque Marie, jeune laïque, était prise dans le tracas des affaires, que lorsque mère Marie doit tout construire en terre d'Amérique :

[...] Je ne laissais pas de faire toutes mes affaires, comme si cela n'eût point été, quoique dans tout ce temps j'en eusse de très-épineuses. Dieu me faisait la grâce de venir à bout de tout, et je ne sais comment, car tout ce que je faisais m'était désagréable et insipide, et me paraissait de la qualité de mon esprit. (*Idem*, p. 243)

Mais, pour qu'elle parvienne à en parler à mère Françoise, il fallait que cette première épreuve spirituelle soit passée ; elle raconte en effet comment, en pleine tourmente, elle n'était même plus capable d'en rendre compte à son directeur : rendue « sans appui », dirait Jean de la Croix.

Un deuxième ébranlement spirituel succède presque immédiatement au premier : quatre années de ce qu'elle appelle « la révolte des passions ». Un des effets les plus perturbants et les plus crucifiants affecte sa relation aux autres et tout

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Ainsi, pendant près de vingt ans, mère Marie de l'Incarnation a contribué à construire la nouvelle Église en Canada en l'absence de tout évêque résident. Sur quels piliers peut ainsi s'édifier une jeune Église ? En approchant celle que Jean-Paul II appelle la « mère de l'Église au Canada », il a été aisé de constater l'œuvre de l'Esprit qui éclate en tous ses fruits. En évoquant les martyrs qui, dans leur conformation au Christ, ont irrigué cette terre de sa présence, en saluant le courage des hospitalières qui ont prodigué à la communauté des soins qui n'étaient pas seulement médicaux, on a pu voir que la foi unissait la jeune colonie. Et c'est bien là le lien premier dans les affaires temporelles comme spirituelles.

Mais il semble qu'il faille aller plus loin ou, du moins, préciser les points forts de l'exercice de cette foi. Une petite équipe de chercheurs a pu mettre en évidence deux piliers auxquels les fondateurs de la Nouvelle-France ont arrimé le bateau de la nouvelle Église avant même que François de Laval n'en devienne le premier Pasteur et contribue à les reconnaître comme fondements.

Les premiers pères jésuites et mère Marie les ont clairement identifiés dans leurs écrits et surtout par leur vie et par les réalisations concrètes dans la communauté. Pour eux, nul doute que sans la présence eucharistique du Christ-Jésus et sans la Mère du Verbe incarné, l'Église n'aurait pas pu naître ni se développer en ce pays.

Les liens que la fondatrice entretient avec la Vierge Marie, sa « toute après Dieu », se retrouvent dans l'alliance de la colonie avec celle qui en est la protectrice, la « vraie Supérieure », et d'une certaine manière, l'âme. Rien ne se construit que la Mère du Christ n'y ait sa part : monastère, chapelle, congrégation d'étudiants portent son nom ou s'en remettent à sa protection et à son intercession. Le prénom de

Marie est le plus répandu chez les nouvelles baptisées amérindiennes, le père Chaumonot lui dédie trois « missions » et les Jésuites de prêcher aux Amérindiens : « Nous sommes frères parce que la Mère de Jésus est notre Mère aussi bien que la vôtre²⁶. »

Mais, pour ces fondateurs et ces missionnaires, l'importance qu'ils accordent à Marie n'a de sens que par sa maternité divine. Elle a donné le Verbe incarné au monde et elle peut conduire chaque chrétien vers lui. Le pilier principal de la jeune Église, la nouvelle « Église primitive », est la présence du Ressuscité, de celui qui, par le don de sa vie sur la Croix, a sauvé chacune des âmes que ces missionnaires sont venus évangéliser. Aussi l'eucharistie, tant comme mémorial de l'œuvre de salut que présence réelle du sauveur, occupe une place fondamentale voire fondatrice pour la nouvelle Église. Cela passe très concrètement par des dévotions visibles (implantation des croix de chemin, procession du Saint-Sacrement ; « oraison de quarante heures » (*Corr.*, lettre CXL, p. 448) etc.) aussi bien que par une spiritualité plus intime dans laquelle l'oraison mentale et la direction spirituelle jouent un rôle important (par exemple, les Constitutions des communautés religieuses fondatrices donnent toutes une part importante à l'oraison quotidienne).

Ainsi, le « sacrement de l'Amour », « Mémorial du Sang versé », et la maternité divine et humaine de la Mère du Sauveur, sont les fondations sur lesquelles s'est peu à peu édifiée la nouvelle Église, sans qu'un successeur des apôtres ne soit effectivement présent. Mais, pour la communauté chrétienne, la nécessité d'être confirmée dans sa foi et le besoin vital d'un véritable pasteur pour un troupeau qui grandit, la force aussi de cette Église qui a donné des martyrs, font que la communauté appelle de ses vœux un évêque résident. Forte de son

expérience, mère Marie espère aussi cette nomination, surtout lorsque la colonie semble moins menacée, mais elle souhaite vivement qu'une des qualités de ce pasteur soit sa bonne entente avec les pères jésuites présents sur les lieux depuis 1632.

Enfin, en 1658, elle écrit à son fils Claude :

Monsieur de Bernières me mande, et le R. Père Lalemant me le confirme, que l'on nous veut envoyer pour Évêque Monsieur l'Abbé de Montigni, qu'on dit être un grand serviteur de Dieu. Ce serait un grand bien pour ce pays d'avoir un Supérieur permanent, et il est temps que cela soit [...] ; on souhaite ici un Évêque : [que] Dieu nous le donne saint par sa miséricorde ! (*Corr.*, lettre CLXXVII, p. 597)

Pour Marie, la qualité principale requise pour les apôtres en ce pays n'a pas changé ; la sainteté²⁷ du premier pasteur du Canada est son seul vœu et l'objet de sa prière, elle qui écrivait déjà en 1641 : « Nous voyons néanmoins ici une espèce de nécessité de devenir sainte », confirme et accentue encore l'exigence. La fondatrice mystique ne sera pas déçue. François de Montmorency-Laval a été précédé par une réputation de sainteté, du moins pour les correspondants français de Marie qui connaissaient fort bien le futur évêque.

Un jeune évêque à accueillir

Monseigneur de Laval est sacré évêque, très privément, le 8 décembre 1658 en la chapelle de la Vierge de l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Il accoste à Québec le 16 juin 1659, un mois après son arrivée à Percé en Gaspésie, et avant même le bateau qui devait annoncer son arrivée.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

dynamique de toute sa vie : la double béatitude des cœurs pauvres et purs pour pouvoir être *tout à Dieu*, promesse faite à 7 ans au « plus beau des enfants des hommes » ?

Où il est question du vrai bonheur !

Claude, son fils tant aimé, et Marie, sa nièce et filleule qui porte son prénom et bientôt son nom de religieuse : les deux êtres qui sont, au fil des jours, dans ses pensées et, au cœur du soir, dans sa longue prière quotidienne ! À eux, vont ses ultimes conseils qui portent tout leur poids d'expérience, de bienveillance maternelle, de « testament », tels de précieux viatiques pour le vrai bonheur !

Que reste-t-il donc ma plus que très-chère Fille, sinon de correspondre à des grâces si éminentes, et à des dons si inestimables par un généreux mépris de nous-mêmes, du monde, et de l'esprit du monde, qui est si glissant, qu'il se fourre dans les états les plus sublimes, et dans les actions les plus saintes. Ah, mon Dieu, si nous avions une fois obéi comme il faut aux mouvements et aux attraites de la grâce, que nous serions heureux ! Nous expérimenterions les douceurs de cette béatitude qui fait enfants de Dieu ceux qui la possèdent. (*Corr.*, lettre CCXLV, 1668, p. 831)

Et à Claude :

Mon très-cher Fils. Vous ne pouvez rien désirer de plus avantageux pour vous et pour moi, sinon que nous soyons tout à Dieu. C'est là mon unique pante, c'est ce

que je veux uniquement, et tout m'est croix hors de ce centre. (*Corr.*, lettre CCLXXI, 1670, p. 920)

Aussi, à son fils, comme à elle-même, au cœur de ses ultimes confidences, elle lui souhaite de savoir répondre « amour pour amour » au Dieu trine qui ne l'a « jamais conduite par un esprit de crainte mais par celui de l'amour et de la confiance³⁰ » et qu'elle se prépare à contempler enfin pour l'éternité.

24. Trente-trois ans plus tard, le premier recensement dénombrera 3 418 Français ; la « Compagnie des Cent-Associés » est définitivement dissoute en 1663 ; la colonie deviendra une province dépendant directement de la couronne de France sous la responsabilité du gouverneur, de l'évêque et de l'intendant, nommés par le roi Louis XIV.

25. C'est le cas, par exemple, de l'acceptation des Constitutions des communautés religieuses qui ne peuvent être reçues canoniquement que par l'évêque du diocèse de la communauté. En tant que supérieure d'une communauté qui comprend des ursulines venues de couvents dont les *Constitutions* sont différentes, Mère Marie a besoin de pouvoir s'appuyer sur une *Constitution* commune afin d'assurer l'unité de sa communauté qui, elle aussi, est en croissance. La question cruciale des *Constitutions* et l'inquiétude de la supérieure traversent plusieurs années de la correspondance de Marie.

26. Cité par le père René Latourelle, jésuite, dans T. Nadeau-Lacour, dir., *Il suffit d'une foi. Marie et l'Eucharistie chez les fondateurs de la Nouvelle-France*, Québec, Anne Sigier, 2008, p. 39.

27. Marie reprend ici une constante dans les conseils des

« Anciens » de l'Église aux nouveaux successeurs des apôtres ; c'était déjà la parole de Paul que rappelait le pape François en février 2014 lorsque, après avoir demandé : « Quel est l'héritage de l'évêque », il répondait : « La sainteté ! »

28. Dom Oury estime que les lettres CCLXXVI et CCLXXVII sont une seule et même lettre que dom Claude aurait divisée comme il le fait assez fréquemment. La lettre CCLXXIV devient donc l'avant-dernière lettre adressée à Claude.

29. *Corr.*, lettre CCLXXVIII, nov. 1671, p. 947.

30. *Corr.*, lettre CCXLIII, 1668, p. 826.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

L'autre sagesse des modernes

L'introduction a évoqué le contexte culturel dans lequel Marie Guyart a grandi. Elle y a respiré l'air d'une modernité naissante; elle a raisonné avec ses premiers concepts: noblesse du sujet, raison, bon sens, libre-arbitre, expérience, idée claire et distincte, etc. Les nombreux textes de la mystique convoqués dans ces pages ont montré que, par le langage qui en véhicule les idées et par quelque quarante années passées dans le berceau des doctrines nouvelles, Marie appartient aux décennies fascinantes qui donneront naissance à une modernité, celle-là même dont nous sommes les héritiers plus ou moins heureux: grandeur et sagesse pour certains, la modernité est en effet devenue pour d'autres misère et désenchantement.

Il ne nous appartient pas ici de porter des jugements décisifs sur la crise d'une modernité qui n'en finit pas de mourir des déviations de sa grandeur même. Par contre, la fréquentation de Marie Guyart et des grands spirituels de la première moitié du XVII^e siècle, qui furent ses contemporains influents et, pour d'autres, ses maîtres ou directeurs spirituels, nous pousse à reconnaître dans les écrits de la mystique une manière inédite de déplacer plusieurs concepts régulateurs de la modernité tout en les intégrant dans un ordonnancement autre qui, d'une certaine manière, prévient leurs dérives possibles.

Quelques échantillons de ces déplacements permettront de donner une idée de cette « altermodernité » qui émerge, certainement à son insu, des écrits de la mystique.

De la subjectivité à l'intersubjectivité

Tous les écrits qui nous restent de Marie de l'Incarnation

manifestent à l'évidence l'importance de l'être humain considéré comme sujet, à commencer par ses autobiographies et ses lettres de confiance: elle s'inscrit dans un genre littéraire que Montaigne ou Thérèse de Jésus ont remis à l'honneur au siècle précédent. La personne de l'auteur y est le thème principal, déployé avec ou sans complaisance, délibérément ou à la demande de directeurs spirituels. Jusqu'au *Discours de la méthode* que Descartes écrit à la première personne. Ce qui n'est d'abord qu'un trait d'humanisme et d'humanité, deviendra un anthropocentrisme affirmé.

Mais chez Marie de l'Incarnation, l'affirmation du « Je » est toujours déjà celle d'un « Je » en relation. La mystique n'est jamais dans la subjectivité insulaire. Elle est d'emblée dans l'intersubjectivité. On pourrait dire que, pour Marie, l'être humain est d'abord un être en relation. Et ces écrits le manifestent, dans leur source – ils sont rédigés à la demande de directeurs spirituels ou de ses correspondants – et dans leur contenu où il est question d'elle-même en relation avec les autres et tout particulièrement en relation avec Dieu. Et c'est à ce dernier niveau qu'il faut chercher la raison de ce parti pris intersubjectif, non seulement parce que ses correspondants sont intéressés à connaître la manière dont Dieu a agi avec elle, mais plus fondamentalement parce que l'homme trouve sa dignité inaliénable dans le fait qu'il est créé à l'image de Dieu. Or le Dieu de sa foi est un Dieu-trinité. À l'image d'un Dieu-trinité, l'homme est donc fondamentalement relationnel.

Un tel déplacement permet d'éviter les dérives individualistes et insulaires des doctrines modernes. Sauvegarder la dignité de l'homme, de chaque homme, c'est lui permettre de se réaliser comme être relationnel. Ajoutons que pour Marie, l'archétype indépassable de la relation réussie est l'amour-*agapé*, tel qu'il est enseigné et vécu par le Verbe

incarné, jusqu'au don de sa vie pour chaque homme. En découle une éthique du don et de la communion qu'elle ne formalise pas, mais dont témoigne toute la vie de Marie de l'Incarnation, comme d'un chemin d'accomplissement, pas seulement comme d'une voie vertueuse.

Nécessaire raison; inutile raison

Marie affirme et réaffirme régulièrement l'importance de faire appel au jugement de la raison. La femme d'affaires avisée, responsable de l'entreprise de son beau-frère, fondatrice et pionnière dans un pays où tout est à édifier, connaît par expérience l'importance du bon sens, du jugement argumenté, de la décision pesée à l'aune de la réflexion raisonnée: « [...] il n'est pas possible de traiter dans ce monde des affaires temporelles sans s'y appliquer avec l'attention convenable du jugement et de la raison³⁵. » Elle ne cédera jamais ses leçons tirées de l'expérience, au profit, par exemple, d'un élan passionné et désordonné. Il y a du Corneille chez elle !

Elle use même de la raison dans ses affaires spirituelles. Il suffit de relire la correspondance échangée avec dom Raymond au moment de discerner sa vocation au Canada, ou d'évoquer la direction spirituelle du père Jérôme Lalemant: « Entre autres, un jour, il me dit, et me le prouva par raison que je n'étais pas digne de traiter avec Dieu [...]. Il avait raison et mon esprit en était convaincu [...]. » (*Rel. 1654*, p. 300)

Et pourtant, il est des domaines où la raison est inopérante. Pour Marie, contrairement à Descartes, l'homme n'est pas seulement un animal raisonnable. Si elle avait connu les *Pensées* de Pascal, elle aurait certainement applaudi au texte sur les « Trois ordres ». Il est un mode de connaissance d'un autre

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Un an après, « l'annonce faite à Marie »
Cœur-à-corps
Chronique d'un discernement. « L'aigle et le moucheron »
« La divine Bonté disposait le tout suavement »

XI - En venir aux « actes effectifs »

La première rencontre
Et Claude ? « Mes os se déboîtaient »
Première femme religieuse missionnaire
4 mai 1639 : lecture spirituelle d'un départ
Le Saint-Joseph
1^{er} août 1639. Te Deum

XII - Marie de l'Incarnation, « mère de l'Église en Canada »

La fondatrice : « Faire une maison à Jésus et à Marie »
Bâtir !
Des croix ! « ... ma vie en est toute tissée ! »
... et rebâtir. La véritable « Supérieure »
Être sainte ou mourir
L'ouvrière de l'Évangile
« Les petites sauvagesses »
La rencontre de l'autre (soigner, éduquer, annoncer)
L'Esprit apostolique
En ce pays...
Marie et les Jésuites
Écrire !
Marie, mère et sœur de son fils
« Mais on ne voyait pas » : Marie et ses « affaires
intérieures » !
Épreuves spirituelles, 1639-1647
*« Goûter les fruits de la croix sans sortir de la
croix », 1645*

L'esprit d'abandon

*S'offrir « en holocauste... pour tout ce désolé pays »,
1653*

*Pauvreté et pureté « substantielles ». Une vie « sans
mélange », 1654*

XIII - Vingt ans après...

Une Église naissante sans évêque !

L'affaire des Constitutions

Toujours « en charge » des affaires... et en union
continue avec son Dieu

Marie en ses derniers « états »

« La sainteté à pas de plomb »

L'oraison de « respirer » (lettre du 16 octobre 1668)

« L'état de simplicité avec Dieu »

« Il faut mourir à tout »

L'état de « victime »

Où il est question du vrai bonheur !

XIV - 30 avril 1672

Épilogue

Marie Guyart de l'Incarnation, maîtresse de spiritualité

Une mystique à la fois atypique et emblématique

Un centre qui décentre

Le tiers inclus : nécessaire mission

Sainteté chrétienne

Actualité inattendue : l'autre sagesse des modernes

De la subjectivité à l'intersubjectivité

Nécessaire raison ; inutile raison

*Des critères pour être heureux. La sagesse des
saints !*

3 avril 2014

ANNEXES

I - Prière de Marie de l'Incarnation, dite « Prière apostolique »

II - Repères chronologiques

Orientation bibliographique

Sources principales

Sources complémentaires

Achevé d'imprimer par XXXXXX,
en XXXXX 2015
N° d'imprimeur :

Dépôt légal : XXXXXXXX 2015

Imprimé en France